

# La Gazette de Sorel

Journal Semi-Quotidien Politique, Commercial, Agricole et Littéraire.

G. I. BARTHE, Prop.-Réd.

Publié dans les Intérêts du District de Richelieu.

J. A. CHENEVERT, Imprimeur.

## A LOUER.

L'Hôtel ci-devant tenu par M. Jos. Vanasse, Coin des rues GEORGE ET DE LA REINE. Le site est magnifique. C'est une des maisons les mieux finies pour un hôtel. Belle cour, écuries, harnais, remise, etc. S'adresser à ce bureau pour les conditions. Sorel, 1er Mai 1877.—juo.

## LIBRAIRIE !!!

No. 24, Rue Auguste. Tapissier, livres de prière, livres de classes, papeterie etc. etc. A des prix extrêmement réduits. MME CONLIN, Agente pour MM. J. B. Rolland & Fils Sorel, 30 Septembre 1876.

## LOTERIE POUR VENIR EN AIDE

A l'Hôpital du District de Richelieu, A SOREL.

Avec la haute approbation et sous le patronage du Rvd. M. L. L. DUPRÉ, curé de Sorel.

### Comité de Direction.

L'Hon. Juge Loranger, Président, P. Bellefeuille, Sec. Trésorier, M. J. A. Chenevert, Sec. Trésorier, M. Mathieu, Sec. Trésorier, Hon. J.-B. Guèvremont, Sec. Trésorier, G. I. Barthe, Sec. Trésorier, P. Guèvremont, Sec. Trésorier, A. Germain, Sec. Trésorier, Chs. Gill, Sec. Trésorier, Chs. Dorion, Sec. Trésorier.

PRIX DU BILLET - - 25cts.

### Objets de la loterie.

1 Prix en or de \$100.....	\$100.00
2 do do 50.....	100.00
2 do do 25.....	50.00
5 do do 5.....	25.00
25 do do 2.....	50.00
100 do do 1.....	100.00
75 Articles estimés de \$50 à 1.00.....	75.00

Le tirage qui se fera à l'Hôpital, aura lieu aussitôt que les Billets seront vendus, et sera annoncé par la voie des journaux.

J. A. CHENEVERT, Sec. Trésorier. HON. JUGE LORANGER, Président.

### Bénéfices Spirituels.

Une messe sera dite chaque semaine pendant six mois, dans la chapelle de l'Hôpital, en faveur des Bienfaiteurs de l'Œuvre Sorel, 15 Nov. 1876.—4 m.

## Pas de Risque.

Huile Electrique de Thomas! Vaut dix fois son pesant d'or. En savez-vous quelque chose? Sinon, il est temps que vous le sachiez.

La douleur n'y résiste pas. C'est la moins coûteuse médecine qu'on ait jamais faite. Une dose guérit le mal de gorge ordinaire. Une bouteille a guéri la bronchite. Pour cinquante centimes, on a guéri un rhume de vieille date. Une ou deux bouteilles guérissent les maux de tête, les maux de gorge et d'hémorrhoides. De six à huit applications guérissent tous les cas d'eczéma et des mammelles ou d'inflammation du sein. Une bouteille a guéri un mal de dos vieux de huit ans. Daniel Plank, de Brookfield, comté de Tioga, Pa., dit: "J'ai fait trente mille pour une bouteille de votre huile, qui a effacé une cure merveilleuse dans un cas de difficulté, en six applications. Un autre, qui a eu l'asthme pour des années, dit: "Il me reste encore une bouteille de cinquante centimes de votre médecine, et on ne m'aurait pas avec \$100, si je savais n'en pouvoir avoir d'autre." Rufus Robinson, de Nunda, N.-Y., écrit: "Une petite bouteille de votre huile électrique a rendu la voix à quelqu'un qui avait pu à peine souffler depuis cinq ans." Le révd. J. Mallory, de Wyoming, N.-Y., écrit: "Votre huile électrique m'a guéri de la bronchite en une semaine."

Elle se compose de six des meilleures huiles connues. Elle est aussi bonne pour l'usage externe qu'intérieur, on la croit incomparablement supérieure à tout ce qui a été fait jusqu'ici. Elle vous épargnera bien des souffrances et des piastres.

### ATTENTION AUX CONTREFAÇONS.

Demandez l'Huile Electrique du Dr. Thomas. Voyez à ce que la signature de S. N. Thomas soit sur l'enveloppe, et les noms Northrop & Lyman, gravés sur la bouteille et n'en prenez pas d'autre.

A vendre par tous les droguistes. Prix 25 cts. NORTHROP & LYMAN, Toronto, Ont., Propriétaires pour le Canada. Noms.—Electrique: Choisis et Electrique. Sorel, 1er Mai 1877.—num.



## RELIURE

## L'ETABLISSEMENT

## LA GAZETTE

## RELIURE

## RELIURE

## RELIURE

## RELIURE

## RELIURE

## RELIURE

## RELIURE

## RELIURE

## RELIURE

## RELIURE

## RELIURE

## RELIURE

## CONSEILS AUX OUVRIERS.

### Mont-de-piété.

Les emprunts dont j'ai parlé jusqu'à présent ne sont guère possibles qu'aux ouvriers qui se trouvent dans une position assez favorable. Quant à ceux qui se voient réduits à la détresse, ils n'ont guère d'autre ressource que de s'adresser au mont-de-piété, c'est-à-dire d'engager leurs effets mobiliers, leurs vêtements même, pour obtenir de l'argent.

Le mont-de-piété est certainement une institution utile; bien à plaindre, néanmoins, sont ceux qui se voient obligés d'y avoir recours.

Il est défendu à qui que ce soit, en France, de prêter sur gage; le mont-de-piété seul a le monopole de cette sorte de prêt. Un ouvrier laborieux, rangé, économe, n'a guère besoin de savoir le chemin du mont-de-piété. Si, cependant, quelqu'un de mes lecteurs se trouvait obligé d'y avoir recours, je vais donner quelques explications concernant l'engagement des objets qu'on y dépose, le dégageant, le renouvellement et la vente.

L'engagement est l'acte par lequel un gage est remis au mont-de-piété pour sûreté de la somme avancée par lui. Le minimum du prêt du mont-de-piété est fixé à trois francs. Le mont-de-piété ne reçoit ni billets de commerce ou actions de sociétés industrielles, ni valeurs en papiers publics, telles qu'actions, rentes, bons du trésor, mandats, livrets de la caisse d'épargne, etc.; en un mot, aucun papier négociable ou non négociable. Il est obligé de recevoir toute autre espèce de gage, excepté les effets militaires et d'uniforme ou portant la marque d'un établissement public, et les objets coupés et non confectionnés.

Nul n'est admis à déposer s'il n'est connu et domicilié, et assisté d'un répondant connu et domicilié.

La qualité de domicilié s'établit suffisamment, pour les habitants de Paris, par la présentation d'une carte de sûreté, d'un passe-port délivré à Paris énonçant le domicile dans la capitale, d'une carte d'électeur, d'un permis de port d'armes, d'un bail à loyer, d'une quittance de contribution directe, d'un livret, d'un certificat de commissaire de police, ou autres pièces énonçant le domicile. Si l'une de ces pièces sus indiquées ne porte pas la signature du déposant, ou exige la présentation d'une pièce où se trouve cette signature constatée par un fonctionnaire public.

Si les objets présentés en gage sont des marchandises ou objets de commerce, on exige la représentation de la patente en règle. On ne reçoit aucun gage de la part d'enfants mineurs sans le pouvoir signé et reconnu authentique de leurs parents ou tuteurs; ni de la part de femmes mariées, sans un pouvoir de leur mari; des domestiques, sans un pouvoir de leur maître; des commis de magasin, des garçons ou filles de boutique, ouvriers ou ouvrières, sans un pouvoir de ceux qui les emploient, à moins que les objets déposés par les uns et les autres ne soient manifestement des objets à leur propre usage.

Le taux de l'intérêt est de neuf pour cent par an ou trois quarts pour cent par mois. Le premier mois se paye en entier, quelle que soit la durée du prêt; le premier mois passé, dans les décomptes qui se font pour chaque emprunteur, le droit se calcule par demi-mois; la quinzaine commencée est due en entier.

L'objet présenté pour gage est estimé par un commissaire-priseur. Le montant de la somme à prêter est réglé, quant aux objets d'or et d'argent, aux quatre cinquièmes de leur valeur au poids, et quant à tous autres objets, aux deux tiers du prix d'estimation. La somme réglée est comptée à l'emprunteur, et il lui est délivré au même temps, sur papier timbré, une reconnaissance du dépôt de l'objet engagé.

Cette reconnaissance contient la désignation de l'objet engagé, la date et le montant du prêt. Elle est au porteur, et par conséquent susceptible d'être vendue.

Le dégageant de ces objets doit s'opérer dans l'espace de douze mois; cependant il peut s'effectuer après ces douze mois, tant que la vente n'en a pas été faite par le mont-de-piété. Pour opérer le dégageant, l'emprunteur doit rapporter la reconnaissance, rembourser la somme avancée, et payer, en outre l'intérêt.

On peut renouveler l'engagement pour empêcher la vente de l'objet engagé, après le douzième mois.

Pour obtenir le renouvellement, l'emprunteur doit d'abord payer les intérêts du premier prêt, consentir à ce que le gage soit soumis à une nouvelle estimation, et payer le montant de la différence qui pourrait être trouvée entre la valeur actuelle du gage et celle qu'il avait à l'époque du premier prêt.

Les effets donnés en gage qui n'ont pas été dégages ou renouvelés sont vendus pour le compte de l'administration du mont-de-piété, jusqu'à concurrence de la somme à elle due; s'il y a un excédant, on le restitue à l'emprunteur.

A la rigueur, la vente peut se faire immédiatement après le douzième mois; mais elle se fait généralement dans le quatorzième.

Ces ventes ne répondent jamais à la valeur du gage et en voici la raison: les mar-

chands qui se présentent dans la salle des ventes sont organisés en une sorte de compagnie qui s'attribue le monopole des achats; ils éloignent systématiquement les acheteurs étrangers en surenchérissant constamment sur eux, et ils n'enchèrent jamais les uns sur les autres; lors que la vente publique est terminée, ils se réunissent, font entre eux de nouvelles enchères et se partagent la différence des deux prix.

Le boni est le restant net du produit de la vente, après déduction de la somme principale et des intérêts. Il appartient à l'emprunteur; mais il est presque toujours nul. Le boni qui n'aura pas été retiré dans les trois ans, à partir de la vente, ne pourra être réclamé.

Vous voyez, Joseph, que le triste ressource c'est que le mont-de-piété n'a payé l'intérêt exorbitant de neuf pour cent par an, et si l'on ne retire pas son gage à temps, on est à peu près certain de le perdre, quoique l'on n'ait reçu que les deux tiers de sa valeur.

## AUX CULTIVATEURS.

Si le fond de terre est bon, on peut aussitôt, après l'avoir labouré et hersé plusieurs fois, toujours au soleil, y semer du blé d'Inde, à raison de 2 minots et plus par arpent, dans de rangs espacés de 3 pieds, entre lesquels il faudra labourer, ou passer une houe à cheval, pour bien ameublir la terre, et détruire les mauvaises herbes qui seraient échappées aux autres labours. Ce blé d'Inde, coupé vert, fourra un excellent fourrage, qui fera du ner le meilleur lait aux vaches, et cela, dans un temps où les pâturages commencent à manquer. Un arpent bien engraisé et bien travaillé peut donner, par cette méthode, plus de nourriture au bétail que n'en fourniraient cinq arpents en prairie. Le blé d'Inde à dent de cheval est celui qui fournit le plus de fourrage. On peut encore le semer vers le 15 de Juillet, et obtenir une grande quantité de fourrage. C'est ce qu'il faut faire dans les années de sécheresse, où l'on a lieu de croire que la récolte de foin ne sera pas bien bonne.

La plupart de nos cultivateurs font paquer leurs prairies et leurs chaumes aussitôt que les foins sont enlevés ou que les récoltes sont engrangées. C'est, sans contredit, une bien fautive pratique, qui détruit très vite les prairies, et qui diminue la récolte future du tiers, sinon de la moitié. Au lieu de faire paquer ainsi l'herbe dans sa racine et de l'exposer par là aux gèles, on ferait bien mieux de semer, chaque année, une petite pièce en blé d'Inde ou en lentille, que l'on ferait manger en vert pendant l'automne. Quelques planches ainsi employées le long d'un pâturage donneraient fort peu de peine, et l'on en verrait bientôt les profits. Mais ce qui n'est pas pardonnable, c'est de faire paquer, à l'automne, les champs qui, au printemps, ont été ensemencés en grain de mil et de tréfil. C'est tout simplement faire arracher tout-à-fait le jeune plant, ou le faire enfoncer dans la terre par les pieds des animaux. L'eau remplit ces trous, la glace s'y forme à l'automne, et au printemps suivant, il n'y a plus même l'apparence d'une prairie. Est-ce surprenant?

### DECHAUMER.

Voulez-vous détruire facilement des millions de mauvaises graines, et faire mourir également des millions de petits vers qui mangeraient vos semences?—Déchaumez!

Je vous disais tout-à-l'heure: "Mauvaise herbe pousse vite, elle mûrit plus tôt que le bon grain; avant que celui-ci soit engrangé, les mauvaises herbes sont tombées, ou ont été portées sur le sol, par le vent, à de longues distances." Rien n'est plus vrai, n'est-ce pas? Eh bien! nous avons un remède des plus efficaces pour combattre le mal dans sa racine; mais, pour réussir, il faut l'appliquer au moment favorable. Aussitôt que votre grain sera engrangé, et au grand soleil, attachez sur votre bouleverseur, ou si vous n'en avez pas, prenez vos mille herbes, les plus pesantes et les mieux dentées, et amublissez le dessus de votre pièce jusqu'à une profondeur de deux pouces: ce qui suffira amplement. Il faut bien se garder d'aller trop avant; car il ne faut ameublir que juste assez de la surface pour couvrir toutes les mauvaises graines, et les faire germer. Autrement, elles s'enfonceraient trop pour germer, et se conserveraient parfaitement dans la terre, jusqu'à ce que la charrue les amènerait de nouveau à la surface. C'est ainsi que la moutarde, les chardons et tant d'autres mauvaises herbes apparaissent tout-à-coup, après plusieurs années, au grand étonnement du cultivateur, qui espérait s'en être débarrassé complètement.

Mais pourquoi travailler au grand soleil, me dites-vous?—En voici la raison: A part les millions de mauvaises graines dont vos champs sont couverts après la récolte, ils contiennent aussi des millions de mauvaises plantes qu'il faut détruire par la racine. Si vous les arrachez par un temps humide, elles reprendraient par une racine ou par une autre, et votre travail serait inutile. Ainsi, pour détruire le chiendent, il faut que toutes ses racines soient complètement déracinées et exposées au grand soleil. Il en est de même de la plupart des plantes.

Il y a, d'ailleurs, une autre raison tout aussi importante et qu'il ne faut pas oublier. J'ai dit qu'en déchaumant, on détruirait également des millions de petits vers qui mangent les semences. Ce fait, quoique peu connu, est maintenant parfaitement établi. En France, où les vers blancs, entre autres, faisaient de si grands dégâts que le gouvernement fut obligé de les faire ramasser, au prix de deux francs le gallon, pour les brûler, ou à moitié qu'en déchaumant au grand soleil, immédiatement après la récolte, on détruirait les jeunes vers venant d'éclore, et que, ne pouvant supporter les rayons du soleil, ils mouraient dans leurs efforts pour rentrer dans la terre. Mais pour les détruire complètement, un seul bouleversement de la surface ne suffit pas; il faut recommencer au lendemain, toujours au soleil, et ramener la terre sur le travers des planches, afin de ne laisser aucune partie du champ qui n'ait été travaillée.

trairait également des millions de petits vers qui mangent les semences. Ce fait, quoique peu connu, est maintenant parfaitement établi. En France, où les vers blancs, entre autres, faisaient de si grands dégâts que le gouvernement fut obligé de les faire ramasser, au prix de deux francs le gallon, pour les brûler, ou à moitié qu'en déchaumant au grand soleil, immédiatement après la récolte, on détruirait les jeunes vers venant d'éclore, et que, ne pouvant supporter les rayons du soleil, ils mouraient dans leurs efforts pour rentrer dans la terre. Mais pour les détruire complètement, un seul bouleversement de la surface ne suffit pas; il faut recommencer au lendemain, toujours au soleil, et ramener la terre sur le travers des planches, afin de ne laisser aucune partie du champ qui n'ait été travaillée.

trairait également des millions de petits vers qui mangent les semences. Ce fait, quoique peu connu, est maintenant parfaitement établi. En France, où les vers blancs, entre autres, faisaient de si grands dégâts que le gouvernement fut obligé de les faire ramasser, au prix de deux francs le gallon, pour les brûler, ou à moitié qu'en déchaumant au grand soleil, immédiatement après la récolte, on détruirait les jeunes vers venant d'éclore, et que, ne pouvant supporter les rayons du soleil, ils mouraient dans leurs efforts pour rentrer dans la terre. Mais pour les détruire complètement, un seul bouleversement de la surface ne suffit pas; il faut recommencer au lendemain, toujours au soleil, et ramener la terre sur le travers des planches, afin de ne laisser aucune partie du champ qui n'ait été travaillée.

trairait également des millions de petits vers qui mangent les semences. Ce fait, quoique peu connu, est maintenant parfaitement établi. En France, où les vers blancs, entre autres, faisaient de si grands dégâts que le gouvernement fut obligé de les faire ramasser, au prix de deux francs le gallon, pour les brûler, ou à moitié qu'en déchaumant au grand soleil, immédiatement après la récolte, on détruirait les jeunes vers venant d'éclore, et que, ne pouvant supporter les rayons du soleil, ils mouraient dans leurs efforts pour rentrer dans la terre. Mais pour les détruire complètement, un seul bouleversement de la surface ne suffit pas; il faut recommencer au lendemain, toujours au soleil, et ramener la terre sur le travers des planches, afin de ne laisser aucune partie du champ qui n'ait été travaillée.

trairait également des millions de petits vers qui mangent les semences. Ce fait, quoique peu connu, est maintenant parfaitement établi. En France, où les vers blancs, entre autres, faisaient de si grands dégâts que le gouvernement fut obligé de les faire ramasser, au prix de deux francs le gallon, pour les brûler, ou à moitié qu'en déchaumant au grand soleil, immédiatement après la récolte, on détruirait les jeunes vers venant d'éclore, et que, ne pouvant supporter les rayons du soleil, ils mouraient dans leurs efforts pour rentrer dans la terre. Mais pour les détruire complètement, un seul bouleversement de la surface ne suffit pas; il faut recommencer au lendemain, toujours au soleil, et ramener la terre sur le travers des planches, afin de ne laisser aucune partie du champ qui n'ait été travaillée.

trairait également des millions de petits vers qui mangent les semences. Ce fait, quoique peu connu, est maintenant parfaitement établi. En France, où les vers blancs, entre autres, faisaient de si grands dégâts que le gouvernement fut obligé de les faire ramasser, au prix de deux francs le gallon, pour les brûler, ou à moitié qu'en déchaumant au grand soleil, immédiatement après la récolte, on détruirait les jeunes vers venant d'éclore, et que, ne pouvant supporter les rayons du soleil, ils mouraient dans leurs efforts pour rentrer dans la terre. Mais pour les détruire complètement, un seul bouleversement de la surface ne suffit pas; il faut recommencer au lendemain, toujours au soleil, et ramener la terre sur le travers des planches, afin de ne laisser aucune partie du champ qui n'ait été travaillée.

trairait également des millions de petits vers qui mangent les semences. Ce fait, quoique peu connu, est maintenant parfaitement établi. En France, où les vers blancs, entre autres, faisaient de si grands dégâts que le gouvernement fut obligé de les faire ramasser, au prix de deux francs le gallon, pour les brûler, ou à moitié qu'en déchaumant au grand soleil, immédiatement après la récolte, on détruirait les jeunes vers venant d'éclore, et que, ne pouvant supporter les rayons du soleil, ils mouraient dans leurs efforts pour rentrer dans la terre. Mais pour les détruire complètement, un seul bouleversement de la surface ne suffit pas; il faut recommencer au lendemain, toujours au soleil, et ramener la terre sur le travers des planches, afin de ne laisser aucune partie du champ qui n'ait été travaillée.

trairait également des millions de petits vers qui mangent les semences. Ce fait, quoique peu connu, est maintenant parfaitement établi. En France, où les vers blancs, entre autres, faisaient de si grands dégâts que le gouvernement fut obligé de les faire ramasser, au prix de deux francs le gallon, pour les brûler, ou à moitié qu'en déchaumant au grand soleil, immédiatement après la récolte, on détruirait les jeunes vers venant d'éclore, et que, ne pouvant supporter les rayons du soleil, ils mouraient dans leurs efforts pour rentrer dans la terre. Mais pour les détruire complètement, un seul bouleversement de la surface ne suffit pas; il faut recommencer au lendemain, toujours au soleil, et ramener la terre sur le travers des planches, afin de ne laisser aucune partie du champ qui n'ait été travaillée.

trairait également des millions de petits vers qui mangent les semences. Ce fait, quoique peu connu, est maintenant parfaitement établi. En France, où les vers blancs, entre autres, faisaient de si grands dégâts que le gouvernement fut obligé de les faire ramasser, au prix de deux francs le gallon, pour les brûler, ou à moitié qu'en déchaumant au grand soleil, immédiatement après la récolte, on détruirait les jeunes vers venant d'éclore, et que, ne pouvant supporter les rayons du soleil, ils mouraient dans leurs efforts pour rentrer dans la terre. Mais pour les détruire complètement, un seul bouleversement de la surface ne suffit pas; il faut recommencer au lendemain, toujours au soleil, et ramener la terre sur le travers des planches, afin de ne laisser aucune partie du champ qui n'ait été travaillée.

trairait également des millions de petits vers qui mangent les semences. Ce fait, quoique peu connu, est maintenant parfaitement établi. En France, où les vers blancs, entre autres, faisaient de si grands dégâts que le gouvernement fut obligé de les faire ramasser, au prix de deux francs le gallon, pour les brûler, ou à moitié qu'en déchaumant au grand soleil, immédiatement après la récolte, on détruirait les jeunes vers venant d'éclore, et que, ne pouvant supporter les rayons du soleil, ils mouraient dans leurs efforts pour rentrer dans la terre. Mais pour les détruire complètement, un seul bouleversement de la surface ne suffit pas; il faut recommencer au lendemain, toujours au soleil, et ramener la terre sur le travers des planches, afin de ne laisser aucune partie du champ qui n'ait été travaillée.

trairait également des millions de petits vers qui mangent les semences. Ce fait, quoique peu connu, est maintenant parfaitement établi. En France, où les vers blancs, entre autres, faisaient de si grands dégâts que le gouvernement fut obligé de les faire ramasser, au prix de deux francs le gallon, pour les brûler, ou à moitié qu'en déchaumant au grand soleil, immédiatement après la récolte, on détruirait les jeunes vers venant d'éclore, et que, ne pouvant supporter les rayons du soleil, ils mouraient dans leurs efforts pour rentrer dans la terre. Mais pour les détruire complètement, un seul bouleversement de la surface ne suffit pas; il faut recommencer au lendemain, toujours au soleil, et ramener la terre sur le travers des planches, afin de ne laisser aucune partie du champ qui n'ait été travaillée.

trairait également des millions de petits vers qui mangent les semences. Ce fait, quoique peu connu, est maintenant parfaitement établi. En France, où les vers blancs, entre autres, faisaient de si grands dégâts que le gouvernement fut obligé de les faire ramasser, au prix de deux francs le gallon, pour les brûler, ou à moitié qu'en déchaumant au grand soleil, immédiatement après la récolte, on détruirait les jeunes vers venant d'éclore, et que, ne pouvant supporter les rayons du soleil, ils mouraient dans leurs efforts pour rentrer dans la terre. Mais pour les détruire complètement, un seul bouleversement de la surface ne suffit pas; il faut recommencer au lendemain, toujours au soleil, et ramener la terre sur le travers des planches, afin de ne laisser aucune partie du champ qui n'ait été travaillée.

trairait également des millions de petits vers qui mangent les semences. Ce fait, quoique peu connu, est maintenant parfaitement établi. En France, où les vers blancs, entre autres, faisaient de si grands dégâts que le gouvernement fut obligé de les faire ramasser, au prix de deux francs le gallon, pour les brûler, ou à moitié qu'en déchaumant au grand soleil, immédiatement après la récolte, on détruirait les jeunes vers venant d'éclore, et que, ne pouvant supporter les rayons du soleil, ils mouraient dans leurs efforts pour rentrer dans la terre. Mais pour les détruire complètement, un seul bouleversement de la surface ne suffit pas; il faut recommencer au lendemain, toujours au soleil, et ramener la terre sur le travers des planches, afin de ne laisser aucune partie du champ qui n'ait été travaillée.

trairait également des millions de petits vers qui mangent les semences. Ce fait, quoique peu connu, est maintenant parfaitement établi. En France, où les vers blancs, entre autres, faisaient de si grands dégâts que le gouvernement fut obligé de les faire ramasser, au prix de deux francs le gallon, pour les brûler, ou à moitié qu'en déchaumant au grand soleil, immédiatement après la récolte, on détruirait les jeunes vers venant d'éclore, et que, ne pouvant supporter les rayons du soleil, ils mouraient dans leurs efforts pour rentrer dans la terre. Mais pour les détruire complètement, un seul bouleversement de la surface ne suffit pas; il faut recommencer au lendemain, toujours au soleil, et ramener la terre sur le travers des planches, afin de ne laisser aucune partie du champ qui n'ait été travaillée.

trairait également des millions de petits vers qui mangent les semences. Ce fait, quoique peu connu, est maintenant parfaitement établi. En France, où les vers blancs, entre autres, faisaient de si grands dégâts que le gouvernement fut obligé de les faire ramasser, au prix de deux francs le gallon, pour les brûler, ou à moitié qu'en déchaumant au grand soleil, immédiatement après la récolte, on détruirait les jeunes vers venant d'éclore, et que, ne pouvant supporter les rayons du soleil, ils mouraient dans leurs efforts pour rentrer dans la terre. Mais pour les détruire complètement, un seul bouleversement de la surface ne suffit pas; il faut recommencer au lendemain, toujours au soleil, et ramener la terre sur le travers des planches, afin de ne laisser aucune partie du champ qui n'ait été travaillée.

trairait également des millions de petits vers qui mangent les semences. Ce fait, quoique peu connu, est maintenant parfaitement établi. En France, où les vers blancs, entre autres, faisaient de si grands dégâts que le gouvernement fut obligé de les faire ramasser, au prix de deux francs le gallon, pour les brûler, ou à moitié qu'en déchaumant au grand soleil, immédiatement après la récolte, on détruirait les jeunes vers venant d'éclore, et que, ne pouvant supporter les rayons du soleil, ils mouraient dans leurs efforts pour rentrer dans la terre. Mais pour les détruire complètement, un seul bouleversement de la surface ne suffit pas; il faut recommencer au lendemain, toujours au soleil, et ramener la terre sur le travers des planches, afin de ne laisser aucune partie du champ qui n'ait été travaillée.

trairait également des millions de petits vers qui mangent les semences. Ce fait, quoique peu connu, est maintenant parfaitement établi. En France, où les vers blancs, entre autres, faisaient de si grands dégâts que le gouvernement fut obligé de les faire ramasser, au prix de deux francs le gallon, pour les brûler, ou à moitié qu'en déchaumant au grand soleil, immédiatement après la récolte, on détruirait les jeunes vers venant d'éclore, et que, ne pouvant supporter les rayons du soleil, ils mouraient dans leurs efforts pour rentrer dans la terre. Mais pour les détruire complètement, un seul bouleversement de la surface ne suffit pas; il faut recommencer au lendemain, toujours au soleil, et ramener la terre sur le travers des planches, afin de ne laisser aucune partie du champ qui n'ait été travaillée.

trairait également des millions de petits vers qui mangent les semences. Ce fait, quoique peu connu, est maintenant parfaitement établi. En France, où les vers blancs, entre autres, faisaient de si grands dégâts que le gouvernement fut obligé de les faire ramasser, au prix de deux francs le gallon, pour les brûler, ou à moitié qu'en déchaumant au grand soleil, immédiatement après la récolte, on détruirait les jeunes vers venant d'éclore, et que, ne pouvant supporter les rayons du soleil, ils mouraient dans leurs efforts pour rentrer dans la terre. Mais pour les détruire complètement, un seul bouleversement de la surface ne suffit pas; il faut recommencer au lendemain, toujours au soleil, et ramener la terre sur le travers des planches, afin de ne laisser aucune partie du champ qui n'ait été travaillée.

trairait également des millions de petits vers qui mangent les semences. Ce fait, quoique peu connu, est maintenant parfaitement établi. En France, où les vers blancs, entre autres, faisaient de si grands dégâts que le gouvernement fut obligé de les faire ramasser, au prix de deux francs le gallon, pour les brûler, ou à moitié qu'en déchaumant au grand soleil, immédiatement après la récolte, on détruirait les jeunes vers venant d'éclore, et que, ne pouvant supporter les rayons du soleil, ils mouraient dans leurs efforts pour rentrer dans la terre. Mais pour les détruire complètement, un seul bouleversement de la surface ne suffit pas; il faut recommencer au lendemain, toujours au soleil, et ramener la terre sur le travers des planches, afin de ne laisser aucune partie du champ qui n'ait été travaillée.

trairait également des millions de petits vers qui mangent les semences. Ce fait, quoique peu connu, est maintenant parfaitement établi. En France, où les vers blancs, entre autres, faisaient de si grands dégâts que le gouvernement fut obligé de les faire ramasser, au prix de deux francs le gallon, pour les brûler, ou à moitié qu'en déchaumant au grand soleil, immédiatement après la récolte, on détruirait les jeunes vers venant d'éclore, et que, ne pouvant supporter les rayons du soleil, ils mouraient dans leurs efforts pour rentrer dans la terre. Mais pour les détruire complètement, un seul bouleversement de la surface ne suffit pas; il faut recommencer au lendemain, toujours au soleil, et ramener la terre sur le travers des planches, afin de ne laisser aucune partie du champ qui n'ait été travaillée.

trairait également des millions de petits vers qui mangent les semences. Ce fait, quoique peu connu, est maintenant parfaitement établi. En France, où les vers blancs, entre autres, faisaient de si grands dégâts que le gouvernement fut obligé de les faire ramasser, au prix de deux francs le gallon, pour les brûler, ou à moitié qu'en déchaumant au grand soleil, immédiatement après la récolte, on détruirait les jeunes vers venant d'éclore, et que, ne pouvant supporter les rayons du soleil, ils mouraient dans leurs efforts pour rentrer dans la terre. Mais pour les détruire complètement, un seul bouleversement de la surface ne suffit pas; il faut recommencer au lendemain, toujours au soleil, et ramener la terre sur le travers des planches, afin de ne laisser aucune partie du champ qui n'ait été travaillée.

trairait également des millions de petits vers qui mangent les semences. Ce fait, quoique peu connu, est maintenant parfaitement établi. En France, où les vers blancs, entre autres, faisaient de si grands dégâts que le gouvernement fut obligé de les faire ramasser, au prix de deux francs le gallon, pour les brûler, ou à moitié qu'en déchaumant au grand soleil, immédiatement après la récolte, on détruirait les jeunes vers venant d'éclore, et que, ne pouvant supporter les rayons du soleil, ils mouraient dans leurs efforts pour rentrer dans la terre. Mais pour les détruire complètement, un seul bouleversement de la surface ne suffit pas; il faut recommencer au lendemain, toujours au soleil, et ramener la terre sur le travers des planches, afin de ne laisser aucune partie du champ qui n'ait été travaillée.

trairait également des millions de petits vers qui mangent les semences. Ce fait, quoique peu connu, est maintenant parfaitement établi. En France, où les vers blancs, entre autres, faisaient de si grands dégâts que le gouvernement fut obligé de les faire ramasser, au prix de deux francs le gallon, pour les brûler, ou à moitié qu'en déchaumant au grand soleil, immédiatement après la récolte, on détruirait les jeunes vers venant d'éclore, et que, ne pouvant supporter les rayons du soleil, ils mouraient dans leurs efforts pour rentrer dans la terre. Mais pour les détruire complètement, un seul bouleversement de la surface ne suffit pas; il faut recommencer au lendemain, toujours au soleil, et ramener la terre sur le travers des planches, afin de ne laisser aucune partie du champ qui n'ait été travaillée.

trairait également des millions de petits vers qui mangent les semences. Ce fait, quoique peu connu, est maintenant parfaitement établi. En France, où les vers blancs, entre autres, faisaient de si grands dégâts que le gouvernement fut obligé de les faire ramasser, au prix de deux francs le gallon, pour les brûler, ou à moitié qu'en déchaumant au grand soleil, immédiatement après la récolte, on détruirait les jeunes vers venant d'éclore, et que, ne pouvant supporter les rayons du soleil, ils mouraient dans leurs efforts pour rentrer dans la terre. Mais pour les détruire complètement, un seul bouleversement de la surface ne suffit pas; il faut recommencer au lendemain, toujours au soleil, et ramener la terre sur le travers des planches, afin de ne laisser aucune partie du champ qui n'ait été travaillée.

trairait également des millions de petits vers qui mangent les semences. Ce fait, quoique peu connu, est maintenant parfaitement établi. En France, où les vers blancs, entre autres, faisaient de si grands dégâts que le gouvernement fut obligé de les faire ramasser, au prix de deux francs le gallon, pour les brûler, ou à moitié qu'en déchaumant au grand soleil, immédiatement après la récolte, on détruirait les jeunes vers venant d'éclore, et que, ne pouvant supporter les rayons du soleil, ils mouraient dans leurs efforts pour rentrer dans la terre. Mais pour les détruire complètement, un seul bouleversement de la surface ne suffit pas; il faut recommencer au lendemain, toujours au soleil, et ramener la terre sur le travers des planches, afin de ne laisser aucune partie du champ qui n'ait été travaillée.

trairait également des millions de petits vers qui mangent les semences. Ce fait, quoique peu connu, est maintenant parfaitement établi. En France, où les vers blancs, entre autres, faisaient de si grands dégâts que le gouvernement fut obligé de les faire ramasser, au prix de deux francs le gallon, pour les brûler, ou à moitié qu'en déchaumant au grand soleil, immédiatement après la récolte, on détruirait les jeunes vers venant d'éclore, et que, ne pouvant supporter les rayons du soleil, ils mouraient dans leurs efforts pour rentrer dans la terre. Mais pour les détruire complètement, un seul bouleversement de la surface ne suffit pas; il faut recommencer au lendemain, toujours au soleil, et ramener la terre sur le travers des planches, afin de ne laisser aucune partie du champ qui n'ait été travaillée.

trairait également des millions de petits vers qui mangent

comme réfrigérateur : X. fabricant de chemises ; température à volonté, service spécial contre l'humidité de la belle-mer.

AVIS AU COMMERCE FRANÇAIS.

Monsieur H. Mahler, 16, Rue de la Grange Batelière, Paris, est notre seul agent pour Paris et la France. Il est exclusivement autorisé à recevoir les abonnements et les annonces pour G. L. Barthe, Ed. propriétaire de la Gazette de Sorel.

La Gazette de Sorel,

MARDI, 8 MAI 1877.

L'ORIGINE DE LA GUERRE D'ORIENT.

Samedi, nous avons laissé notre esquisse au moment où les "atrocités de Bulgarie" commencent à se faire connaître au loin, où les serbes et les monténégrins s'alliaient aux bosniens et aux herzégoviniens pour déclarer la guerre à la Porte et où d'importants changements étaient imposés par les circonstances sur le trône de Mahomet.

Le Prince Milan, qui s'était laissé monter la tête par les souvenirs chevaleresques de sa maison et les prétendues hautes destinées de son pays et que sa jeunesse rendait doublement plus intéressant auprès de son peuple, s'embarquait dans une mauvaise galère en secourant le glaive de ses aïeux contre la puissance dont il était le vassal.

Sans doute, il avait pour lui le droit de l'opprimé, de même que le Monténégro; mais il n'avait pas pour lui la force capable d'attacher à ses armes le succès qu'il en attendait.

Son humble position sous ce rapport le força à accepter les offres séduisantes des comités russes; et peu à peu, la Russie en vint, à force de lui fournir des munitions, des armes, des soldats et même des généraux, à en faire son âme damnée.

Cela est si vrai que le général Tcherniaeff, son généralissime, qui est un russe, lui disputa presque le pouvoir, et que le gouvernement du prince Milan, dont la proclamation de roi nominal fut l'acte dernier escamotée par le même général Tcherniaeff, eut maintes fois maille à partir avec ce dernier.

Bref, le résultat de cette petite guerre serbo-turque, qui s'est terminée par la capture d'Alexinatz le 31 octobre, a été tout-à-fait de nature à faire descendre le jeune gouvernement de ses rêves de grandeur, et les soldats serbes ont été assez malheureux pour y perdre à peu près la réputation de valeur qu'on se plaisait à leur donner auparavant.

Dans le même temps, la Bulgarie, occupée par les turcs, était le théâtre des sanglantes atrocités qu'on mit, à la vérité, sur le compte des troupes irrégulières des musulmans, commandées par un agitateur, Chevet Pacha, celui dont la Grande-Bretagne a ces jours derniers obtenu la déportation à Bagdad, mais qui ont été telles que l'intervention de Lord Derby a été jugée nécessaire à la fin de septembre.

A Constantinople, la même période, de mai à septembre, a été remarquable. Le 30 mai, Abdul Aziz était détroné et se retirait avec ses cinquante charges de bateaux de femmes, dans un palais qui devait lui servir de prison, mais où il se creusa bientôt une tombe en se suicidant. Mourad, son successeur, dont on parla fort dans le temps ainsi que de sa femme la belle circassienne, eut le règne le plus éphémère possible.

Le 31 août, il était à son tour remplacé sur le trône par son frère Abdul Hamid, auquel il combattait la dure tâche de travailler à amender la constitution de manière à donner satisfaction aux rebelles et aux puissances européennes qui demandaient des réformes en même temps qu'à son peuple qui s'y opposait naturellement.

C'était là une tâche bien délicate et difficile. Dans la chaleur du débat, on ne voulait rien entendre, et chacun des intéressés voulait à tout prix faire prévaloir son opinion. Il fut même un moment où l'on parla d'arrêter par la force la guerre qui se livrait alors. Ce plan ne fut pas suivi à la vérité; mais l'Angleterre suggéra un mois d'armistice. Au grand étonnement de tous, la Porte offrit six mois, ce que la Russie trouva trop long pour la Serbie, qui n'avait pas les moyens de supporter les dépenses d'une trêve aussi longue.

De longues négociations diplomatiques s'en suivirent, qui se terminèrent par la menace du Czar d'agir indépendamment; menace qu'il se mit aussitôt à réaliser en mobilisant une grande partie des troupes russes. Comme on le voit, le temps pressait.

Aussi, la Porte parut se soumettre; le 22 décembre, Midhat Pacha était nommé grand-voivode, et le lendemain, une nouvelle constitution était proclamée, déclarant le Sultan roi constitutionnel et rendant le ministère responsable vis-à-vis d'un Parlement composé d'une chambre haute et d'une chambre basse. En même temps s'ouvrait à Constantinople la célèbre conférence des délégués étrangers, qui a abouti à si peu de chose. Il ne fallait pas être trop rigoureux encore; Paris ne s'est pas fait en un jour, et il fallait du temps à la Porte pour exécuter des réformes aussi importantes que celles qu'elle avait promises à contre-cœur à

toute l'Europe. La Russie cependant ne voulait pas attendre.

Dans l'intervalle, Midhat Pacha devenait la victime d'une intrigue de palais, parait-il, et était remplacé par Edhem Pacha, qu'on prétendit moins disposé que tout autre à exécuter les réformes que son prédécesseur en office venait de mettre en assez beau chemin.

Naturellement, la Russie en profita et fit tous les efforts possibles pour amener les autres puissances à intervenir par les armes; tout cela sans succès apparent.

La Serbie, appauvrie, épuisée par la guerre, se décida à faire la paix le 10 février dernier; le Monténégro fut plus difficile, ne put s'entendre et resta, ce qu'il est encore aujourd'hui, l'ennemi de la Turquie.

Voilà tous les principaux événements de l'hiver qui vient de se terminer; la position n'était pas meilleure, tant s'en faut. Cela est si vrai que le piétre ré sultat de tous les efforts qu'on avait faits pour pacifier inspira le "protocole", ce document que chacun a pu lire, et qui a été, comme on le considérait alors, la dernière médecine, le remède du malade que les médecins ont condamné. Le protocole supposait aux puissances le droit d'ingérence dans les affaires turques et en outre demandait le désarmement de la Turquie d'abord, celui de la Russie ensuite.

Les chambres turques délibérèrent à tête reposée là-dessus; et leur réponse fut un refus formel. C'était là le commencement de la fin.

Le 24 avril, le Czar lança un manifeste; quelques jours après sa déclaration de guerre était publiée, et... l'on sait le reste.

ECHOS DE LA PRESSE.

L'Union de St. Hyacinthe demande l'abolition de la Cour de Magistrat, et termine comme suit un long article sur le sujet :

Nous nous résumons. La cour de Magistrat devrait être abolie, parce qu'elle coûte cher à la Province, les juges de la Cour Supérieure pouvant y suppléer avec plus de satisfaction pour les clients et les avocats. Car, sans vouloir jeter, sur l'habileté des Magistrats, du discrédit, il est évident qu'ils n'ont pas, pour la plupart, l'expérience et la science des hautes cours.

Entre l'économie pour la Province, et l'œuvre l'économie pour le client, l'entrepreneur y aura-t-il moins de chicanes insignifiantes facilitées par la fréquence des termes. Qui y perdra ?

Pour se convaincre, d'ailleurs, que nous avons raison, il y a qu'à consulter l'opinion publique qui se prononce énergiquement en faveur de l'abolition. Si on ne veut pas lire cette sincère, dans la crainte de mettre plusieurs personnes dans une position difficile; qu'au moins, quand une vacance est faite, on procède progressivement, en ne le remplaçant pas.

Nous lisons dans le Courrier des Etats-Unis :

On mande de Washington : "La guerre turco-russe a déjà eu pour résultat de faire demander à notre pays des bois de construction navale, et les agents de plusieurs puissances étrangères sont ici pour en acheter. Deux cargaisons ont récemment été expédiées en France, et d'autres achats ont, dit-on, été faits pour la Grande-Bretagne.

Il ne s'écoulera peut-être pas longtemps avant que le Canada soit lui aussi appelé à exporter de ce côté ses produits forestiers.

POLITIQUE, AFFAIRES, ETC.

—On croit que le dernier rôle d'évaluation, qui vient d'être terminé, porte l'évaluation des propriétés d'Ottawa à un million de dollars de plus que de rôle de l'année dernière.

—Il est rumeur qu'une dame de Montréal doit prendre une action pour libelle contre un des journaux de cette ville et plaider elle-même sa cause.

—La question de la location du chemin de fer du Nord vient d'être résolue; la ligne traversera le canton de l'Épiphane, près Joliette.

—Une secousse de tremblement de terre s'est fait sentir dans le voisinage d'Oshawa, Ont., mercredi soir à 10.30; le choc a duré huit secondes et a été accompagné d'un grand bruit.

—M. O'Neil, agent d'émigration pour le gouvernement de Québec, à Londres, a reçu instruction de ne pas encourager que les émigrants cultivateurs à venir à Québec cette année.

—La nomination des candidats à l'élection de Gaspé pour la chambre locale aura lieu le 1er juin; M. Flynn, libéral, et P. Fortin, cons., sont encore sur les rangs.

—Le gouvernement augmentera prochainement la police montée du Manitoba de cinquante hommes. Ces gens partiront au commencement de juin après avoir subi un examen convenable.

—L'enquête dans la contestation de l'élection de Montigny s'est terminée vendredi.

—M. A. Light, ingénieur du gouvernement, accompagné de M. Malhot, fut en ce moment l'inspection du chemin de fer du nord, à l'ouest des Trois-Rivières.

—On lit dans une dépêche de Winnipeg : M. Whitehead, l'entrepreneur de la section 15 du chemin de fer du Pacifique Canadien a reçu ordre de poursuivre les travaux et de poser les lisses sur l'embranchement de Pembina d'un point qui est en face de Winnipeg jusqu'à la ligne principale du chemin. M. Whitehead pense qu'il y aura un service de trains sur cette section au mois d'août.

NOTES COMMERCIALES.

—Un riche fermier belge est arrivé à Québec avec un capital de \$3,000, dans l'intention de s'établir en Canada, dans les

townships cibles, comme disait Félix Pourcel.

—Chose étrange, les marchands de Québec sont obligés d'importer la farine d'Angleterre; le steamer venu de Glasgow la semaine dernière en apportait un bon charge ment. C'est là une anomalie, qui s'explique, après tout.

—Ontario-Ouest exporte en masse ses chevaux en Angleterre; le steamer de la ligne Allan en a pris cinquante la semaine dernière. Québec devrait suivre l'exemple à présent; ce serait le temps.

—La production du fromage du pays s'élève annuellement à 40,000,000 de livres ayant une valeur de \$5,200,000. La production est de 100,000,000 de livres d'une valeur de \$20,000,000.

—Les produits de l'industrie agricole dans la Province s'élèvent approximativement aux chiffres qui suivent :

Table with 2 columns: Product, Value. Includes 'Produits des champs', 'Produits des animaux', 'Produits des forêts'.

Donnant un total de \$350,000,000

—L'eau continue à baisser dans les rivières qui se déchargent dans l'Ottawa et on croit qu'une grande quantité de bois sera retenue dans ces rivières.

—Des nouvelles reçues de Mantawa mandent que l'eau est plus basse que l'année dernière et que le flottage du bois ne pourra s'opérer que très-difficilement.

—Le taux de l'escompte de la Banque d'Angleterre a été fixé à 3 0/0, ce qui constitue une augmentation de 1 0/0.

—On mande de la Havane que la récolte du sucre de cannes est de beaucoup inférieure aux précédentes; cela, joint à la hausse causée par la guerre d'Orient, a fait monter les prix fort sensiblement. A propos, il est vrai de dire que le Canada devrait profiter de cette année pour faire les essais dont on a tant parlé au sujet de la betterave. C'est le bon temps !

L'ÉBOULIS DE STE. GENEVIÈVE.

Nous avons dit le Constitutionnel de samedi, quelques détails sur l'affreux déboisement qui nous disions un mot mercredi dernier. L'accident a eu lieu sur la rivière connue sous le nom de rivière Veillet. C'est un tributaire de la rivière Batiscan, près de chez M. Filteau, de Ste Geneviève, après avoir descendu avec une grande rapidité plusieurs côtes escarpées.

C'est vers onze heures du matin, mardi dernier, que le moulin, propriété de M. Hilaire Massicotte, commença à trembler. Ce moulin est dans Ste. Geneviève. Il y avait en ce moment au moulin plusieurs personnes venues là par affaire, entre autres, M. Jean Cloutier, de St. Prosper, et un autre cultivateur dont nous n'avons pu connaître le nom d'une manière certaine. Leurs chevaux furent à la partie. En attendant la première secousse, les chevaux soutenaient, les chevaux vibration et le moulin supportait un poids qui s'est sauvé. M. Cloutier a été emporté dans l'éboulement. Le propriétaire du moulin, M. Hilaire Massicotte, a été emporté, mais il a pu se maintenir à la surface.

Moins heureux, sa femme et ses trois enfants qui habitent un logement dépendant du moulin ont été emportés et ont péri. Cinq victimes dans des circonstances particulièrement douloureuses. On nous assure que le moulin a descendu d'environ dix huit arpents. Hier, il n'y avait que trois cadavres de retrouvés; mais trente hommes étaient occupés à faire des fouilles.

LA GUERRE D'ORIENT.

LES DÉPÊCHES DE JEUDI.

Londres, 3 mai.—Une dépêche d'Erzeroum en date du 2 annonce que le fils de Shamy, le célèbre chef circassien, prendra le commandement des circassiens qui refusent d'accepter l'organisation militaire.

—A la suite des représentations de M. Luyard, on espère que Chekfat Pacha, qui porte une partie de la responsabilité des massacres de la Bulgarie, sera démis des importantes fonctions militaires qu'il remplit et recevra un commandement à Bagdad.

Chekfat Pacha est en effet parti pour Bagdad.

Londres, 3.—Une dépêche de Constantinople annonce que le vapeur anglais "Wal-lachia", qui a reçu ordre de quitter Galatz, est arrivé dans ce port. Le blocus de la Mer Noire doit être déclaré d'un moment à l'autre; en conséquence, plusieurs navires anglais demeurent ici.

Paris, 3.—Une dépêche qui a besoin de confirmation annonce le bombardement d'Odess.

Bucharest, 2.—Le feu a été ouvert ce matin entre les batteries russes, près d'Ibraïl, et trois monitors turcs. Ces derniers commencent à bombarder Ibraïl, mais, vers le milieu du jour, ils furent contraints de se retirer. On ignore les dégâts que le bombardement a causé à Ibraïl.

(Vendredi.)

Pas couleur de rose, les nouvelles d'aujourd'hui. Le bombardement a été repris près d'Ibraïl, les monitors turcs paraissent encore tenir le contrôle du Danube, au nord duquel les russes avancent toujours et occupent les places fortes. Aussi les ottomans parlent-ils déjà de se retirer derrière la ligne de défense naturelle que leur offre le pays au sud du Danube; peut-être même la persistance de leurs monitors est-elle destinée à détourner l'attention de l'ennemi des mouvements rétrogrades de leur armée de terre. De leur côté, les russes menacent de bombarder Widdin de Kalafat; la pauvre Serbie va donc encore se trouver entraînée à la guerre.

A Constantinople, il s'agit fortement de proclamer l'état de siège. La loi de 1865 pour la presse vient d'être abolie et tous les journaux sont soumis au contrôle de l'administration.

Le blocus de la Mer-Noire est décidé; un délai de trois jours est accordé aux vaisseaux désirant entrer et de cinq jours à ceux qui sortent.

La guerre est virtuellement déclarée entre la Roumanie et la Porte; l'agence roumaine à Constantinople a reçu son congé.

Depuis longtemps, on parle de l'antipathie de la Grèce pour la Turquie; à tout instant, il y a des difficultés entre quelques individus de part et d'autre. Encore aujourd'hui, les troupes grecques viennent de démolir quelque chose avec un détachement turc sur la frontière d'Épire. De plus, les chambres grecques sont convoquées en assemblée extraordinaire pour le 28 courant.

Au Montenegro, on dit toujours que les turcs avancent; il paraît que ceux-ci ont gagné à leur cause l'Albanie du Sud en lui promettant le Montenegro pour le piller après la victoire; l'Albanie du nord tient bon pour le Montenegro; de sorte que voilà encore un pays divisé et bientôt un feu.

Les préparatifs de l'Angleterre occupent sérieusement le cabinet aujourd'hui; ils ont atteint des proportions considérables. Qu'est-ce que cela veut donc dire, vu la déclaration de neutralité ?

D'OUTRE-MER.

(Jeudi.)

Berlin.—La session du reichstag est finie.

France.—Dans la chambre des députés aujourd'hui, le ministre Jules Simon, répondant à une interpellation touchant les intrigues ultramontaines, a dit que ni le gouvernement, ni aucun parti politique ne pouvait être tenu responsable des attaques des journaux contre les gouvernements étrangers. Les pétitions pour le rétablissement du pouvoir temporel étaient l'œuvre d'une faible minorité; le gouvernement avait arrêté ces pétitions. Le gouvernement ne tolérerait aucune attaque contre l'Église; il respectait sincèrement et qui jouissait maintenant d'une liberté sans précédente. Il était déterminé à faire respecter la loi par tous les partis. Le gouvernement protégerait le clergé tant qu'il se comporterait à ses devoirs spirituels, mais il agirait fermement avec lui si ce dernier empiétait sur le pouvoir civil. Le gouvernement a jusqu'ici poursuivi une politique conciliatrice parce qu'il désirait la paix en France et en Europe, mais il agirait à l'avenir avec résolution. Le débat a été ajourné jusqu'à demain.—Deux étudiants ont été condamnés à 15 jours de prison pour avoir pris part à la dernière démonstration anti-catholique.

Espagne.—La reine Isabelle est opposée au mariage projeté entre le roi Alfonso et la duchesse de Montpensier; il paraît qu'elle a demandé au Saint-Père d'intervenir et d'empêcher ce mariage parce que la future reine est protestante.

(Vendredi.)

L'ÉGLISE ET L'ÉTAT.

Versailles.—A la chambre des députés, Gambetta a fait une violente sortie contre les catholiques. Il a dit que l'Église devait être reléguée au rang subalterne qu'elle doit avoir dans l'état et qu'il fallait faire une guerre acharnée au cléricalisme. Simon a parlé dans le même sens et violemment attaqué les évêques. Par un vote de 361 contre 121, la chambre a adopté la motion de la gauche comportant que le gouvernement doit user de tous les moyens légaux pour supprimer les manifestations religieuses qui constituent un danger pour l'État.

Rome.—A la chambre des députés, le ministre Melegari a dit que le gouvernement ne croyait pas devoir se préoccuper des manifestations qui ont lieu à l'extérieur en faveur du rétablissement du pouvoir temporel du Pape. Il a dit que toutes les puissances savent fort bien que le Pape jouit d'une entière liberté et n'ont jamais formulé de plaintes à cet égard.

Notes Locales.

SOMMAIRE de la 1ère page : Conseils aux ouvriers; Aux cultivateurs; Variétés.

JEUDI tombant l'Ascension, la Gazette ne paraîtra que samedi.

MOIS de Marie à vendre à l'imprimerie de la Gazette de Sorel.—Prix : 15 cts.

ON parle de deux mariages fashionables qui doivent se faire prochainement dans le monde sorlois.

LA Cour Supérieure de ce district siège depuis le 1er courant, sous la présidence de Son Honneur M. Loranger.

Le premier orgue de Barbarie de la saison a fait son apparition dans nos rues samedi, date mémorable. Ho done! la fille de Madame Angot!

COUR DE POLICE.—Joseph Coutu, arrêté pour ivresse, et menant son cheval avec trop de vitesse, est condamné à \$8,00 d'amende et aux frais ou à 2 mois d'emprisonnement.

M. BESSETTE, du Département de la Marine et des Pêcheries, est descendu à l'hôtel Piché. Il a été délégué ici pour obtenir certains renseignements et faire des observations sur la pêche au doré. Hier, il a commencé ses expériences dans la région des Îles.

A UNE assemblée du conseil municipal de la paroisse de Saint-David, tenue le 7 du courant, Le Dr. Comeau a été élu à l'unanimité Maire de la dite Municipalité, en remplacement de Moï Fortier, Boucier, qui a résigné.

VENDREDI dernier, le 4 courant, Madame Ed. Casaubon, de l'Île du Pads, a mis au monde trois filles.

Les trois enfants et la mère sont en parfaite santé.

Ont été parrains et marrains de ces trois enfants, le Rév. M. Plinguet, curé de la paroisse et Mme. Léon Farly, M. Alf. Déry avec sa dame et le Dr. Drainville avec Dame Veuve Max, Joinville.

UN salut solennel a été chanté dimanche soir à l'église paroissiale à l'exercice du mois de Marie. Un brillant sermon a été donné par M. le Curé sur certains attributs de la Ste. Vierge. Le joli cantique de Lambillotte, Nous l'oublions, par Mlle Portelance, un Ave Maria, par Mlle Roy et M.

Raiche, et le grand Tantum Ergo de Millard, par Mlle Cartier et M. Roy, avec grand chœur, ont dignement couronné la fête, le psalme de la fin étant chanté en solo alternant avec le chœur, par le Dr. Latraverse.

DIMANCHE matin, a eu lieu au couvent de la Congrégation la première communion de plusieurs élèves, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Dans l'après-midi, s'est faite la rénovation des vœux du baptême, et la réception des heureuses communicantes à plusieurs confréries. Le beau chant qui a accompagné ces cérémonies et la solennité avec laquelle tout s'est passé ont été de nature à graver bien avant dans la mémoire des petites héroïnes du jour la plus belle date de leur vie.

C'EST par erreur que nous avons annoncé dans notre dernier no. que les engins des deux bateaux qui ont été lancés dernièrement aux chantiers de MM. Girard & Fréchette étaient réparés et posés par les MM. Beauchemin. Il n'y a qu'un de ces engins, celui du Macwell, qui ait été réparé et posé par ces derniers; l'engin de l'autre bateau, le Star, a subi ces améliorations chez M. Geo. Pontbriand, propriétaire de la Fon'e du St Laurent, de cette ville, qui on a aussi fait la pose. Nous de vous cette rectification en justice pour M. Pontbriand, qui est un des meilleurs mécaniciens de Sorel; et pour la preuve, on n'a qu'à voir les engins de tous les bateaux de la Cie du Richelieu qui ont été façonnés et posés par lui.

VENDREDI SOIR, le 4 courant, se réunissaient comme d'habitude, dans la chapelle des FF les Amis du S. C. de J. et les membres du Cercle Richelieu, pour assister à la Bénédiction du S. Sacrement, leur accordé aux sociétaires le 1er vendredi de chaque mois en l'honneur du Cœur adorable du divin Crucifix. De retour du lieu saint, les membres du C. R., profitant de l'occasion du passage en cette ville du Rev. Frère Albanus, dernièrement arrivé de France, lui ont présenté une adresse de bienvenue et par laquelle ils sollicitaient aussi du T. Rév. Fr. Visiteur la continuation de l'appui et de l'encouragement qu'a reçus leur œuvre depuis sa fondation du Rév. Frère Armin Victor, aujourd'hui Provincial des FF des E. C. des deux Amériques. Après la lecture de l'adresse, que l'espace nous empêche de reproduire et que M. Chs Germain, Vice-Président du C. R., a rendu avec l'accent et la belle diction qu'on connaît, le Rév. Frère Albanus, avec l'assurance et la dignité qui caractérisent le savant, l'orateur et surtout l'homme de Dieu, remercia les jeunes gens de lui avoir ménagé une aussi agréable surprise; il tint suspendus à ses lèvres, pendant une heure, les deux cents et quelques citoyens et élèves qui avaient littéralement rempli une des salles de l'École.

Deux pages de notre belle histoire, dont il a fait une étude spéciale, lui furent pendant ce temps, qui s'écoula beaucoup trop rapidement une source de vives et fécondes inspirations : le Canada Héroïque et sublime, le Canada Religieux.—Mais, pour ne pas alarmer la modestie de l'humble religieux, nous nous abstiendrons de faire connaître nos impressions et les nobles sentiments qu'ont dû éprouver ceux qui ont été témoins de son improvisation. Qu'il suffise de dire, pour résumer, que l'attachement et le vif intérêt que le Rév. Frère Albanus, Visiteur des Frères en Canada, porte à la jeunesse canadienne-française ne peuvent manquer de lui assurer la confiance, l'estime et les sympathies du peuple canadien et de tous ceux qui s'intéressent à la grande cause de l'Éducation.—Communiqué.

ENFANTS CHÉRIS.—On suppose souvent que les enfants sont malades de nature et qu'ils ont une constitution rachitique, tandis qu'ils n'ont que des vers. Ne les grondez pas, mais donnez-leur des Worm Lozenges de Wingate.

ILS NE SAVENT QUE FAIRE.—Nous entendons quelquefois des gens dire : "mon cheval est dans une chétive condition, et je ne sais ni ce qu'il a, ni comment améliorer son état." Ces gens semblent ignorer qu'il est à leur portée un remède sain, sûr et efficace en toute occasion. Plusieurs individus qui comme nous ont les chevaux en font un usage considérable, et certifié que ses efforts sont très-satisfaisants. L'un de ces commerçants de chevaux nous informe que la condition et l'apparence de ses bêtes sont améliorées à tel point par l'usage qu'il en fait, qu'elles se vendent plus promptement et plus cher. Cet article consiste dans les Poudres de Condition et le Remède Arabe de Darley. Rien de lui est comparable pour les mêmes fins. Souvenez-vous du nom, et voyez à ce que la signature de Hurd & Co., se trouve sur chaque paquet. Northrop & Lyman, de Newcast, Ont., sont propriétaires de cette médecine pour le Canada, et elle est à vendre chez tous les pharmaciens.

MAGASIN A LOUER.

Le superbe magasin ci-devant occupé par M. Duckitt, dans le bloc neuf de M. R. H. Kirtson, en face du magasin de M. Cy. Labelle. Ce magasin est de un des plus beaux et des mieux proportionnés pour le commerce de Marchandises sèches.

S'adresser à R. H. KIRTSON, Sorel 8 Mai, 1877.—jno

A LOUER.

Un quai de 400 pieds de long sur le Richelieu, provenant de la succession Précorout et occupé jusqu'à ce jour par la Cie du chemin de fer South Eastern. Pour les conditions, S'adresser à

CYRILLE LABELLE, Sorel, 30 avril 1877.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE RICHELIEU, COUR SUPERIEURE.

Présent : L'hon. T. J. Loranger, J. C. S. Le premier jour de Mai, mil huit cent soixante-et-dix-sept.

No. 1997. ALPHONSE GAULIN, commerçant de Woonsocket, dans l'état de Rhode Island, un des États-Unis de l'Amérique, Demandeur.

JOSEPH JALBERT, de St. Gabriel de Brandon, dans le district de Richelieu, Défendeur.

Il est ordonné sur requête de A. Germain et Demors, avocats du Demandeur, en autant qu'il appert par le retour de G. Edouard Sévigny, Huissier de la Cour Supérieure dans la Province de Québec exerçant dans le District de Richelieu, annexé au Bief de Sommeville émané en cette cause, que le Demandeur a laissé son domicile en cette Province et ne peut être trouvé dans ce District de Richelieu, que le dit Défendeur soit par un avertissement à être donné fois inséré en langue anglaise dans le papier-nouvelles publié en la Ville de Sorel, appelé The Sorel Pilot, et deux fois en langue française dans le papier-nouvelles publié en la Ville de Sorel, appelé La Gazette de Sorel, notifié de comparaitre devant cette Cour, et de répondre à la demande du dit Demandeur sous deux mois après la dernière insertion de cet avertissement, et sur défaut du dit Défendeur de comparaitre, et de répondre à telle demande dans la période susdite, il sera permis au dit Demandeur de procéder à la preuve et jugement comme dans une cause par défaut.

(Certifié.) AL. DE GRANDPRE, Dep. P. C. S. Sorel, 5 Mai 1877.—jno

NECROLOGIE.

A l'Hôpital Général de Montréal, le 28 du mois dernier, la Révérende Sœur Marie Joséphine Pivin, connue en religion sous le nom de Sœur Butler, qui était le nom de sa dignité mère. Cette chère Sœur a été enlevée à l'estime de sa communauté aussi bien qu'à l'affection de sa respectable famille, dans sa 42ème année, après une maladie à peine de 24 heures.

Née avec d'heureuses dispositions de l'esprit et du cœur, elle était depuis quinze ans, un beau modèle de fidélité et de dévouement pour toutes ses sœurs et pour ses supérieures, un appui, une consolation, car elle ne savait reculer devant aucun sacrifice et allait au devant de l'abnégation du devoir.

Elle venait d'accepter la conduite de la mission de Notre-Dame des Neiges au grand contentement de ceux qui l'entouraient quand la mort l'a surprise. Mais non ! la mort ne put surprendre cette excellente religieuse qui sut si bien dire au moment où elle fut frappée : "He ! bien, mes sœurs, s'il faut partir, les préparatifs seront bientôt faits."

Voilà en effet le raisonnement d'une vierge fidèle et prudente. Sa lampe est toujours prête; elle n'a qu'à allumer quelque peu la flamme qui l'éclairera jusqu'au festin l'époux.

Le service de la Révérende Sœur Butler a été chanté par le Rev. M. Arcand, assisté des Révérends MM. Gendron et Lavallée, diacre et sous-diacre.

On voyait un chœur, M. le curé de Toutes Grâces et de Notre-Dame des Neiges, MM. Regourd, Bonissant et Pétard. Après le service, on descendit le corps dans les voutes de l'église de l'Hôpital, où les chers parents de la défunte réunis en bon nombre purent, avec leurs larmes, déposer une dernière prière sur sa tombe bénie.

La Révérende Sœur Butler était sœur de la Révérende Sœur Angèle Pivin, en religion Sœur Pivin et de la Révérende Sœur Marie de la Purification, ancienne supérieure des Sœurs de Ste. Anne et de la Rivière St. Pierre; qui est encore présentement à l'Hôpital-Général.

Ces trois Révérendes Sœurs étaient les sœurs de Mue C. H. Beaulieu, de Sorel.

DELES

En cette ville, le 4 courant, Marie Amélie Christiana, enfant de L. E. D. Cartier, Ecrl., N. P. âgée de trois ans et 8 mois.

ENFANTS CHÉRIS.—On suppose souvent que les enfants sont malades de nature et qu'ils ont une constitution rachitique, tandis qu'ils n'ont que des vers. Ne les grondez pas, mais donnez-leur des Worm Lozenges de Wingate.

ILS NE SAVENT QUE FAIRE.—Nous entendons quelquefois des gens dire : "mon cheval est dans une chétive condition, et je ne sais ni ce qu'il a, ni comment améliorer son état." Ces gens semblent ignorer qu'il est à leur portée un remède sain, sûr et efficace en toute occasion. Plusieurs individus qui comme nous ont les chevaux en font un usage considérable, et certifié que ses efforts sont très-satisfaisants. L'un de ces commerçants de chevaux nous informe que la condition et l'apparence de ses bêtes sont améliorées à tel point par l'usage qu'il en fait, qu'elles se vendent plus promptement et plus cher. Cet article consiste dans les Poudres de Condition et le Remède Arabe de Darley. Rien de lui est comparable pour les mêmes fins. Souvenez-vous du nom, et voyez à ce que la signature de Hurd & Co., se trouve sur chaque paquet. Northrop & Lyman, de Newcast, Ont., sont propriétaires de cette médecine pour le Canada, et elle est à vendre chez tous les pharmaciens.



J. R. & Co. TRANSPORTEURS LEUR MAGASIN AU No. 652, RUE CRAIG, (à l'angle de la rue Ste. Anne) ...

Robert Mitchell & Co. DE MONTREAL. Fondateurs et Monteurs en cuivre. Fournisseurs pour plombiers et ingénieurs.

MÊME PRIX QU'À MONTREAL. Sorel, le 23 Août 1876.

A. BARON LAFRENIERE, HUISSIER COUR SUPERIEURE. St. DAVID. 9 Mai 1876.—ua

ASSURANCES DE TOUTES SORTES A très-bon marché. Pour hommes, Femmes et Enfants.

PELLA PLOUF. RUE AUGUSTA, EN FACE DU MARCHÉ, SOREL. 20 OCTOBRE 1875.

WALKER'S CALIFORNIA VINEGAR BITTERS. The properties of Dr. WALKER'S VINEGAR BITTERS are a purely Vegetable preparation...

ADRESSES D'AFFAIRES. L. P. P. CARDIN, Notaire, No. 74, RUE AUGUSTA. Sorel, 16 avril 1873.—juo.

JACQUES CHAMPAGNE HUISSIER ET AGENT COLLECTEUR. St. GABRIEL DE BALDOR. Sorel, 18 nov. 1875.—ua.

C. HARPIN AVOCAT. RUE AUGUSTA. Voisin du Bureau de Poste, SOREL, P. Q. Sorel, 28 Mai 1875.—ua.

J. A. E. GENEVEUX. HUISSIER ET AGENT COLLECTEUR. Bureau à Berthier (Ville). 22 février 1868.—lan.

BRICKS A VENDRE. 500,000 DE LA MEILLEURE QUALITE. Livrables à demande à la Briqueterie de Sorel. JAMES SHEPPARD, Sorel, le 22 mai 1876.—inc.

Maisons à vendre. Plusieurs bonnes maisons en bois, sur le terrain de MM. Labell & Barthe, près du Riche lieu. CYNILLE LABELLE, G. BARTHE. Sorel, le 20 Sept 1876.

DU FER DANS LE SANG. PERUVIAN IRON SYRUP. Donne des Forces aux Faibles. Le syrop peruvien, une solution inaltérable du protoxyde de Fer, est combiné de manière d'avoir le caractère d'un aliment, aussi digestible et assimilable...

Mode de printemps 1877. Place du MARCHÉ SOREL. Le soussigné fournit aux personnes qui le désireront, tous les draps, etc., à meilleur marché que dans tout autre magasin. A. BOUCHER, MARCHAND-TAILLEUR, Sorel, 26 octobre 1872.—lan.

ENSEIGNE DU Cadenas d'Or. Ferronnerie, Contellerie, Articles Electro-plaques, Corniches et rouleaux pour fenêtres, Baguettes de cadres et d'escaliers, Couchettes en fer battu, Poèles de cuisine et de passage, à bois et à charbon. L. J. A. SURVEYER, 534, RUE CRAIG. Montréal, 26 juillet 1872.—lan.

FORGE. AUGUSTIN PORTELANCE, Rue Charlotte—SOREL. Le ouïl'on se procure le meilleur ouvrage à Sorel à des prix moindres et à des conditions libérales, ainsi que du charbon de forge de première qualité, au far de toutes espèces et de Pacier. Augustin Portelance, Sorel, 15 Octobre 1882.—lan.

ELZEAR DROLET, CARROSSIER. Informe le public en général qu'il est devenu propriétaire de l'ancien établissement de M. Hubert Drolet, et qu'il aura constamment en vente un grand nombre de VOITURES D'HIVER D'ETE, faites avec toute l'élégance voulue et d'après les modèles les plus recherchés. ELZEAR DROLET, RUE CHARLOTTE, SOREL. Sorel 10 juillet 1872.—ua.

MAGASIN de PEINTURE. HUILES, Etc, Etc. Le soussigné, tout en recommandant ses au public en général l'encouragement qu'il en a reçu depuis qu'il a ouvert son établissement de Peintures, Huiles, Vernis, Verres à Vitres, Teintures, Coal Tar, Ciment, Plâtre pour le terre, Lampes, Cheminées de Lampes. MONTREAL. 259, RUE ST. PAUL. A l'Enseigne de la Lampe, du Baril de Peinture et du Pinceau, etc.

Le Dossier Mécanique Permanent de Cohn. Pour enlever et reliser toute sorte de documents, a été en usage pendant 20 ans dans ce pays et pour son utilité, sa durabilité, et sa commodité s'est trouvé sans égal. Nous avons la permission de référer à MM. Robertson, Linton & Co., J. L. Casady, & Co., etc., dans cette ville et à beaucoup d'autres maisons par tout dans la Puissance qui sont unanimes dans leur admiration, et le trouvent indispensable pour enlever et préserver des lettres, des factures, des comptes, des reçus et d'autres documents.

ENVOYEZ POUR DES CIRCULAIRES. Dossier, grandeur de papier à lettre, auparavant \$5.00, maintenant \$2.50. Dossier, grandeur de papier foolscap, auparavant \$7.50, maintenant \$3.50. Dossier, grandeur de papier à note, auparavant \$4.00, maintenant \$2.00.

CHS. MARTIN, MONTREAL, Seul Agent. 15 Aout, 1876.—ua. DIDACE GUEVREMONT, HUISSIER De la Cour Supérieure pour le District de Richelieu. Bureau à Sorel, au Bureau du Sheriff. Sorel 16 Dec. 1876.—ua.



LA PLUS GRANDE Merveille des Temps Modernes. PILULES ET ONGUENT DE HOLLOWAY.

CES PILULES purifient le sang, corrigent tous les désordres du foie, de l'estomac, des reins et des intestins et sont inestimables dans toutes les maladies naturelles aux femmes. CET ONGUENT est le seul remède certain pour mal aux jambes, vieilles blessures, plaies et ulcères, qui durent depuis n'importe quel temps.

Il y a aussi un Joseph Haydock, de New-York, qui fait passer une contrefaçon de sa propre préparation sous le nom de Holloway & Co., ayant pour marque de commerce un croissant et un serpent; McKessen et Robbins, de New-York, sont agents pour la même contrefaçon. Je crois de mon devoir de dire que mes pilules et mon onguent ne sont ni manufacturés ni vendus en aucune partie des ETATS-UNIS. De malignes imitations des Pilules et de l'Onguent de Holloway sont manufacturées et vendues sous le nom de "Holloway & Co.", par J. P. Henry, Curran & Co., droguistes, de New-York, avec une prétendue marque de commerce.

A. E. BRASSARD, Syndic Officiel POUR LE District de Richelieu. AU BUREAU DE BARTHE & BRASSARD, Avocats. No. 8, RUE GEORGE.—SOREL. Sorel, 18 sept. 1875.

Cie. de Chemin de Fer LA Montr'al & Boston Air Line, South Iastri. & Passumpsic. Cette compagnie est sans contredit celle qui parcourt la plus belle route. Ses charrs sont splendides et, sur toute la ligne, il y a des employés qui parlent français et anglais, ce qui est un grand avantage pour les Canadiens qui vont et viennent des Etats-Unis.

Agents à Sorel: Acton-Vale, Yamaska, St. David, St. Guillaume, St. Germain, Drummondville, Wickham, St. Hubert, St. Onés, St. Denis, St. Aimé, Berthier, Lanoré, St. Robert, St. Gabriel, Julien Valois, Jos. Gaudin, Louis Lacouture, Sam Mignault, George Cartier, V. Wurtele, Moé Fortier, V. Dessert, M. Maher, M. Bernard, Marchand, John Miller, M. Béthlé, marchand, M. Lemard, O. Dupré, N. P., J. S. P. Bazin, N. P., M. Duracher, N. P., Michel Lavallée, Jos. Grenon et Chs. Coutu, La. Marion, J. B. Giguère, Marchand, Francis Beausoleil.

En partant de Montréal à trois heures l'après-midi, les passagers sont rendus le lendemain matin à toutes les places ci-dessus sans qu'ils aient à changer de char durant la nuit. Les passagers qui s'en vont aux Etats peuvent maintenant s'embarquer dans les chars partant de Sorel, Yamaska, St. David, St. Guillaume, St. Germain, Drummondville et Wickham, tous les jours, et les bagages sont chargés à ces stations et remis en bon ordre à n'importe quelle station des Etats-Unis ci-dessus mentionnées, sans charge extra.

Bureau à Montréal, 202 Rue St. Jacques. W. Raymond, Agent général des Passagers, Frank Aicxe, Agent Voyageur, H. E. Folsom, Surintendant. 30 Janvier 1877.—un.

CERCUEILS. Le soussigné a l'honneur d'informer le public de Sorel et des paroisses environnantes qu'il a toujours des Cercueils de toutes dimensions faits d'avance et de plus, qu'il entreprendra tous ouvrages de pompes funèbres, tels que distribution de lettres funéraires, et tous autres ordres concernant les funérailles, à des prix extrêmement réduits.

FRS. ALLARD, FILS. Sorel, 18 oct. 1876.—Om.

ENCAN ENCAN. tous les Samedis au nouveau Magasin DE J. H. WRIGHT.

voisin du restaurant de M. Archambault, où il y aura toujours un assortiment de Montres d'or, d'argent, chaînes d'or, d'argent, et toutes espèces de Bijoux en or et en argent, avec un grand assortiment de Jons de Mariage. Aussi Jons de Mariage faits à ordre. Grand assortiment de VAISSELLE ET VERRERIE MOULINS A COUDRE.

Avis de Déménagement. MM. GAUCHER & TELMOSSE, IMPORTATEURS, MONTREAL.

NOS. 242 ET 244, RUE ST. PAUL, En face de la rue St. Vincent, ET NOS. 197 197 1/2 et 199 rue des Commissaires. Où ils continueront le commerce d'Épiceries, Vins, Spiritueux, Provisions, Farine, Lard, Saindoux.

La Gazette de Sorel. JOURNAL SEMI-QUOTIDIEN. Publié les MARDI, JEUDI et SAMEDI de chaque semaine, en la Ville de Sorel, No. 8, Rue Georges, dans le District de Richelieu, par G. I. BARTHE, Ecr., Propriétaire.

Abonnement. EDITION SEMI-QUOTIDIENNE. Pour six mois..... \$3.00. Pour dix mois..... \$4.00. Pour un an..... \$5.00.

TARIF DES ANNONCES. Les annonces sont prises sur la base suivante: La 1ère. insertion par ligne..... \$0.10. Les insertions subséquentes par ligne..... 0.07.

Une annonce d'une colonne avec correction pour l'année..... \$50.00. Une annonce d'une colonne pour un mois, avec condition..... \$30.00. Une annonce d'une colonne pour un quart de colonne..... 15.00.